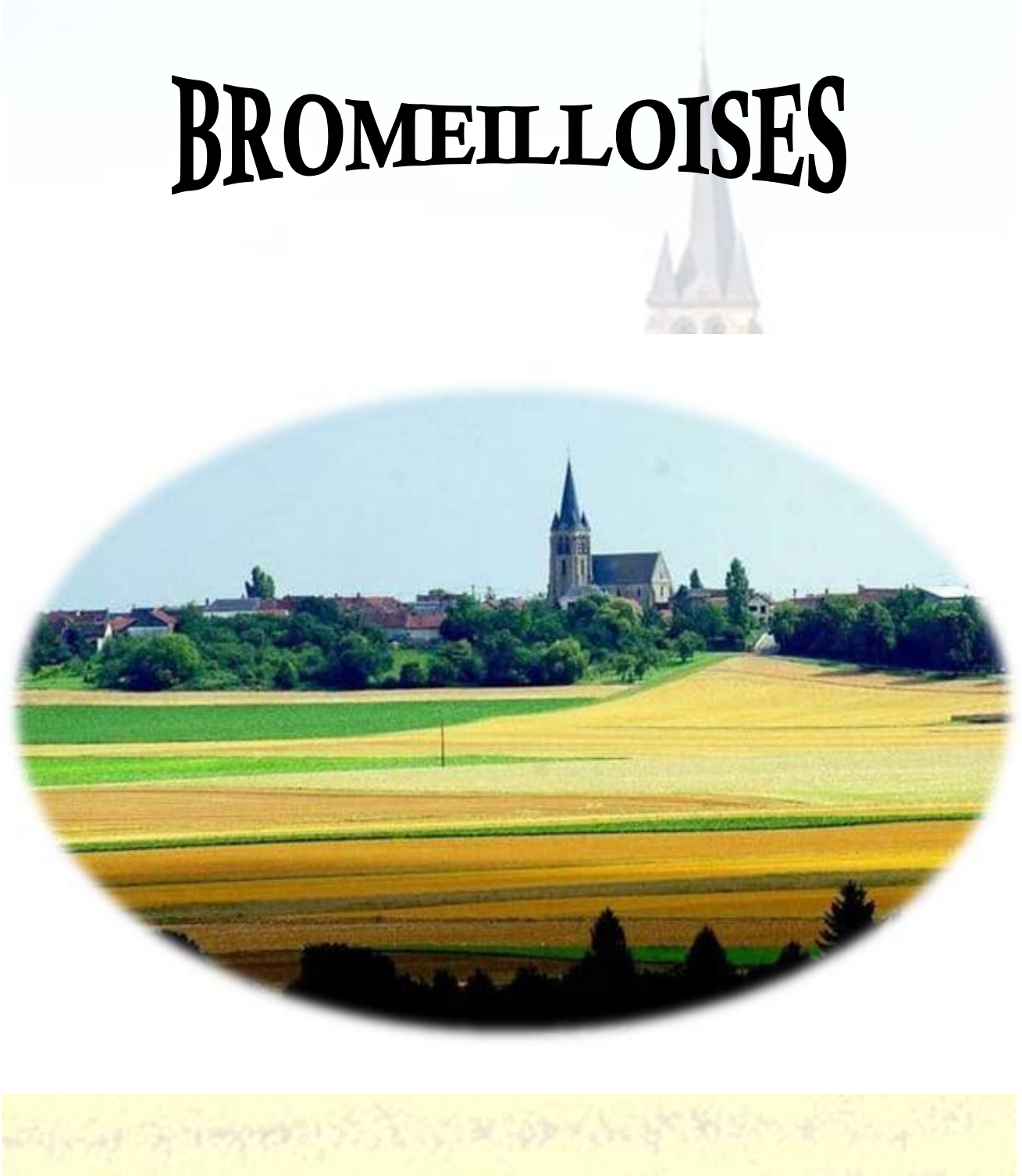


Les nouvelles

BROMEILLOISES



Edition de mars 2022

Message du Maire



Chères Bromeilloises, Chers Bromeillois,

Aujourd'hui, en ce début d'année, je souhaite vous saluer chaleureusement, avec toute mon équipe, et vous remercier de la confiance que vous me portez pour mener à bien la suite des projets en cours comme la rénovation de notre église. La première tranche a été réalisée au printemps 2021 pour la réfection du clocher avec sa croix et son coq, la 2^{ème} tranche qui concerne le ravalement de la partie nord et ouest ainsi que les menuiseries extérieures de la nef sont programmés à partir de Juin.

Malheureusement, la Covid est toujours présente et modifie notre quotidien, celui de nos associations, de nos enfants, de nos aînés et de diverses entreprises, nous interdisant ainsi de profiter pleinement des moments conviviaux puisque nous avons été obligés d'adapter nos différentes festivités tels que le 14 juillet, le Noël des enfants, le repas des Aînés. Certaines commémorations ont dû encore se faire en comité restreint et le club des Aînés a eu des périodes suspendues.

Je vous rappelle que nous avons maintenant de nouveaux moyens de communication sur notre commune : un site Facebook, un site internet, info pocket qui vous permettent de vous informer rapidement sur les choses importantes. La distribution de la fibre va être étendue à tout notre village sur fin 2022 et 2023.

Malgré ce virus, un comité des fêtes a été créé, pour permettre le retour d'une fête (début septembre) sur la moisson, le battage et labour à l'ancienne (BROMEILLES D'Antan) accompagnée d'autres activités comme le parapente, un petit village de producteurs, la balade en calèche, exposition de véhicules anciens, les Pimpons aux 400 cloches, etc., La partie restauration a permis de nous retrouver ensemble autour d'une table d'une façon conviviale. Je tenais donc à tous vous remercier très chaleureusement pour votre participation ainsi qu'à tous nos bénévoles. Ce fut une bien sympathique journée qui nous a permis de venir un peu plus au-devant de vous tous.

Une grande mobilisation des Petits et des Grands pour les décorations de Noël, a permis d'égayer de nouveau cette année notre commune avec 4 sapins : 1 sur la place du village avec la maison du père Noël, et 1 sapin dans chaque hameau.

Notre projet durant ce mandat est aussi de continuer à améliorer la vie dans notre village, refaire les routes des Hameaux de Mainville et Bainvilliers (en 2023), revoir les espaces verts de notre commune avec Benoît (qui a remplacé Philippe) et continuer l'entretien de notre réseau d'eau. Afin de diminuer les dépenses énergétiques, le passage en Led de l'éclairage public sur toute notre commune a été effectué ainsi que le changement de convecteurs électriques et l'amélioration de l'isolation des logements communaux. La salle des mariages est en cours. La création d'un espace de rencontre, de lecture (petite bibliothèque) et informatique devrait être opérationnelle au printemps.

Bienvenue aux nouveaux Habitants que nous sommes heureux d'accueillir à Bromeilles.

Je vous adresse en ce mois de janvier, au nom de tout le Conseil Municipal, tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette année 2022, et en vous remerciant de votre soutien et de vos encouragements.

Jean-Luc THOMAS

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et mercredi de 9h à 12h

Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

**Katell, secrétaire de mairie,
vous accueillera avec le sourire.**

La permanence des élus :

Le lundi de 17h à 18h30

ou

sur rendez-vous

Vous pouvez contacter la mairie :

Tél : 02.38.33.61.91

Courriel :

mairie-bromeilles@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.bromeilles.fr>

***Panneau Pocket, Facebook,
et panneaux d'informations***

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Cabinet médical de Puisseaux : 02.38.33.69.06

Bromeilles et son église

Le Dinandier

(Texte écrit par Christelle LOURS)

Je vous emmène dans les années 80. A cette époque, sur la place du Mont Saint-Michel, après avoir franchi 3 marches, vous entriez dans le café de ma grand-mère, Gisèle. Cet endroit était vivant et ce, 365 jours par an ! Il y avait les habitués, les ouvriers, les commerçants ambulants, le facteur et toute personne venant acheter son tabac. Le café était un point de rencontre. Mon frère, Mathieu, et moi avons beaucoup d'anecdotes et de souvenirs en tête ! Le dimanche, Pierre, l'ancien, Roger et d'autres, venaient jouer à la belote. Parfois nos aînés s'amusaient à nous raconter des exploits du passé, devant nos yeux ébahis. Je me souviens de la fois où ils m'ont montré le clocher de l'église en m'expliquant que Bernard Prévost était monté à bras nus tout en haut pour y faire l'homme fourche. L'été « les parisiens » arrivaient pour se mêler aux habitués.

« Tu sais ce que c'est un dinandier, toi ? » Voici la question qu'aurait pu poser Paul, accoudé au bar en zinc, à Daniel, lisant le journal sur le billard.

Le samedi 5 juin 2021, si le café avait encore été ouvert, Gisèle aurait fermé son troquet, une fois le dernier client parti pour se rendre à la bénédiction du nouveau coq de l'église. J'espère que Matéo, Miguel et toutes les personnes qui ont vu la bénédiction du nouveau coq doré au sein de l'église Saint Loup, vont garder dans leur cœur ce moment précieux. En ce matin, toute l'équipe municipale a fait en sorte que chaque habitant garde un très beau souvenir de la bénédiction.

A 11 heures, caché sous une tonnelle blanche, le nouveau coq doré, a été dévoilé au public. Il portait plusieurs rubans « bleu, blanc, rouge » autour du cou qui ont été distribués par nos élus.



La parole a été prise par M. le maire Jean-Luc Thomas, puis par notre architecte M. Antoine Leriche qui a expliqué la première étape des travaux. Mais ce samedi matin, nous avons souhaité laisser nos artisans mettre en avant les métiers du bâtiment, trop délaissés. Madame PLACIER, de la société PLACIER SAS a encouragé les jeunes à suivre une formation liée aux différents métiers du bois. L'entreprise « Mamias » a également fourni des détails sur les nouveaux paratonnerres.

Ce sont les explications de M. Théophile Bonzom, qui ont happé notre attention.

En effet, celui-ci est dinandier et a lui-même fabriqué notre nouveau coq par martelage à partir de feuille de cuivre selon la plus pure des traditions. Il l'a ensuite recouvert d'or pour être vu du plus loin que possible.



Puis pendant l'espace d'un temps, nous avons tenté de mettre de côté la pandémie pour écouter notre diacre Patrice et son acolyte dans notre église St Loup. La bénédiction s'est déroulée sous les yeux de Madalena, dernière petite fille à avoir été baptisée dans notre église. A la sortie, chacun a pu admirer et prendre une photo avec cet oiseau doré.

Mais c'est à midi, le mardi 8 juin 2021, que Théophile, après avoir embrassé son œuvre, a lui-même placé le coq sur le poinçon tout neuf du clocher.

Un drone a filmé l'arrivée de l'oiseau qui surplombera Bromeilles pour les années à venir.



J'espère que dans 70 ans, les jeunes Bromeillois sauront raconter l'émotion et le plaisir que nous avons ressenti en observant l'installation de ce coq. Le projet datait de 2018, lorsqu'avec le maire, M. Thierry DESERVILLE, nous avons pris la décision de faire retirer la croix et le coq, du haut du clocher, car ceux-ci penchaient dangereusement.

Une chose est certaine c'est que si le café avait été encore ouvert, Théodore se serait vu offrir son verre, pour le remercier d'avoir œuvré pour notre commune.

L'époque a changé mais reste belle. Bromeilles est un charmant village qui regorge de surprises.

Car le saviez-vous ?

Certain de nos jeunes Bromeillois perpétuent le savoir-faire des artisans. Nathan, 23 ans, est déjà compagnon du devoir, tandis que Jade et Miguel, tous deux, étudient pour devenir tailleurs de pierres.

L'histoire n'est pas finie !



Fondation du patrimoine :

Sauvegarder le «Mont-Saint-Michel du Gâtinais»

Votre soutien est indispensable pour sauvegarder l'église Saint-Loup de Bromeilles, bâtie sur une butte, avec le clocher le plus haut de la région, ce qui lui a longtemps valu le surnom du « Mont-Saint-Michel du Gâtinais ». Classée au titre des Monuments Historiques en 1913, l'édifice présente une belle unité dans ce paysage rural.

Fort appréciée, régulièrement entretenu par le commune, l'église souffre de désordres multiples tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, certains touchant à la stabilité (et donc à la sécurité), d'autres à la bonne conservation du bâti. Pour des questions de sécurité justement, la croix en haut du clocher a été déposée en novembre 2018.

Grâce à vos dons, la commune pourra entreprendre les travaux nécessaires pour la sécurité de tous sur le clocher et les façades nord et ouest de la nef. Pour ce faire, elle espère collecter au minimum 10 000 € afin de pouvoir compléter son plan de financement.

- **fin 2020** : Obtention de la subvention de la DRAC
 - **27 avril 2021** : Signature de la convention pour la collecte
- **2e semestre 2021** : Début des travaux



Au revoir Philippe



Philippe s'occupe des locaux et des espaces verts de notre commune depuis 1989. Après ces 32 années d'investissement, il est temps pour Philippe de profiter de notre village en tant que simple administré. Au revoir les réveils tôt le matin, pour déneiger les routes du village afin que les administrés puissent se rendre à leur travail. Laisse de côté les soucis de l'agent soucieux de son travail que tu as su être, afin de profiter depuis le début du mois de décembre d'une retraite que tu as bien méritée.

Bienvenue à Benoît



Philippe partant en retraite, il nous fallait trouver quelqu'un pour prendre la relève. C'est Benoît qui sera maintenant en charge de l'entretien de notre commune, souhaitons-lui la bienvenue.

Agent des services techniques sur différentes communes avant de venir chez nous, Benoît dispose d'une formation aux espaces verts qu'il mettra au service de notre cadre de vie.

Ce père de 3 enfants évoluera sur notre commune grâce à un contrat à temps partiel réparti sur les jours suivants :

Lundis, et jeudis en journée ainsi que les vendredis après-midis

Souhaitons-lui la bienvenue et sachons lui démontrer notre reconnaissance pour le travail accompli dans notre si beau « Mont Saint Michel du Gâtinais ».

Et bientôt un soutien pour Benoît



Depuis Janvier 2022, Franck en contrat de formation vient compléter les interventions de Benoît. Avec deux agents en poste sur ce service (contrat à temps partiel), les élus de la commune ont fait le choix de la continuité. Durant toute l'année, chaque semaine sera couverte par la présence d'un de nos agents. Franck suivra une année d'apprentissage au sein de notre commune. Bon courage à lui.

Ça s'est passé à Bromeilles

Cette année 2021 aussi surprenante qu'elle a pu être, a permis la mise en avant d'un dynamisme au sein de notre commune. Des élans de bénévolat et de générosité, ainsi que des instants de partage ont su être mis en avant pour le bien-être de tous, et ainsi renforcer la solidarité et les liens entre les Bromeillois.

Repassons en revue tous les temps forts qui ont su marquer notre année 2021.

Un élan citoyen sur MAINVILLE

Au printemps, tels des irréductibles gaulois, une poignée de voisins de notre cher Hameau de Mainville, se sont réunis pour redonner un élan de jeunesse à leur rond-point. Tous ensemble, ils ont taillé les arbres, nettoyé les parterres de fleurs et créé un banc en pierre, afin de faire du rond-point situé au cœur du hameau, un site de rencontre et d'échange pour tous. La taille des arbres permet aussi de dégager la visibilité pour les automobilistes et de rendre le hameau un peu plus sécurisant pour les enfants qui évoluent à vélo.



BROMEILLES D'ANTAN

Cela faisait tant de temps que nous n'avions pas pu nous rassembler pour profiter ensemble d'une journée ensoleillée.....

Nous en avons tous besoin, et nous espérons tous revoir un évènement similaire dans notre beau village. C'est pour cela que les bénévoles du comité des fêtes, aidés de quelques volontaires (merci à eux) se sont mobilisés pour cette journée.



C'était le 11 novembre 2021,

Le Maire et le conseil municipal ainsi que les habitants de Bromeilles se sont réunis autour du monument aux morts afin de rendre hommage à nos soldats morts pour la France.

Cette année les enfants étaient à l'honneur, peu après l'écoute de la Marseillaise, les enfants ont cités « des enfants de Bromeilles morts pour la France ».



Une Ludothèque à Bromeilles,

C'est lors d'un après-midi de novembre, que les familles de Bromeilles et ses hameaux, ont pu profiter d'un temps de rencontre et de partage animé.

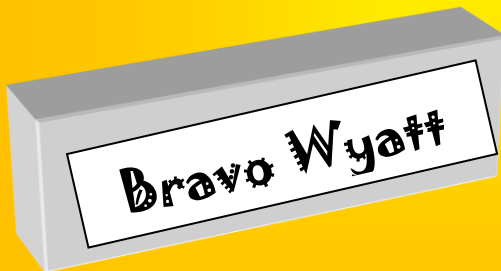
C'est autour de jeux de société et d'une dégustation de crêpes que Frédéric et Mylène ont animé cet après-midi, celle-ci a rassemblé une dizaine de foyer de notre beau village. Une prochaine édition sur un format « salon du jeu local » sera proposée durant l'année. A ne pas rater, nous comptons sur vous.



Le concours HALLOWEEN

Le gagnant du concours de cette année a reçu des mains de sa prédécesseure, la fameuse coupe qu'il gardera pendant un an avant de la remettre en jeu l'année prochaine.

Félicitations à lui.



Repas des aînés

C'est autour d'un repas proposé par José MARTEL, que nos aînés, ont pu, avec plaisir, se retrouver. Des retrouvailles encore plus marquantes car depuis la crise du COVID, certains n'avaient plus d'occasion de sortir de chez eux. Profitons de ces moments forts pour montrer qu'il est d'autant plus important de savoir vivre ensemble.

Pour ceux qui n'ont malheureusement pas pu participer au repas, la mairie a fait une distribution de gourmandises dans un colis cadeau.

Bon appétit les gourmands.

Noël des familles mais surtout des enfants

Pour le plus grand plaisir des familles mais surtout des enfants, une journée de Noël a été proposée le samedi 18 décembre. Au programme, séance privée au cinéma de Pithiviers (diffusion des vidéos collaboratives de notre village, Quiz Disney pour gagner des friandises à déguster, bien sûr il y en a eu pour tout le monde puis, visionnage du dernier Disney).



L'après-midi, malgré un programme adapté dû aux conditions sanitaires, les enfants ont pu rencontrer le Père Noël venu avec sa hotte chargée de cadeaux. Il y en a eu pour tous le monde.



Il fait bon vivre à Bromeilles !!!!!

Bromeilles et sa population

Notre village compte 335 habitants selon le dernier recensement.

Les naissances en 2021 :

MATILDÉ Myla

Nous lui souhaitons une vie heureuse.

Les décès en 2021 : Monsieur Claude DESBROSSES, Madame Lucienne GENTY, Monsieur Etienne PRUNEAU, Monsieur Dominique LEROY, Monsieur Pierre ALIX, Monsieur Fernand CLÉDIÈRE, Madame Antoinette BOUCHENY, Madame DARBONNENS

Les nouveaux arrivants en 2021 :

Monsieur et Madame KHADRAOUI, Monsieur LAVAINÉ et les Familles DUBUT, ELOUARDI, BEBER arrivées en 2020, nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans notre commune.

RECENSEMENT

Pour rappel, nos jeunes ayant 16 ans doivent venir se faire recenser à la mairie munis de leur pièce d'identité, de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement citoyen est obligatoire.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire en ligne sur le site service-public.fr

ATTESTATION D'ACCUEIL

Pour rappel, les timbres papiers pour les attestations d'accueil ne seront plus valables.

Vous pourrez télécharger un timbre électronique par internet depuis le site

timbres.impots.gouv.fr.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, cet achat est également possible depuis les postes en libre service qui sont installés dans les services des impôts des particuliers, trésoreries et services des impôts des entreprises ou bien chez les buralistes.

La sérénité dans notre village

Nos amis les animaux

Nous sommes dans un village où il fait bon vivre, et aller se balader dans les champs avec nos fidèles compagnons à quatre pattes est monnaie courante. Toutefois, il est de notre devoir en tant qu'élus de vous informer de quelques règles de civilités parfois oubliées :



« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. (Source : Article L211-23 du code pénal)

Les chiens de catégorie 1 ou 2 doivent être constamment tenus en laisse et muselés sur la voie publique.

Et bien sûr, en tant que bon gardien, nous pouvons aussi :

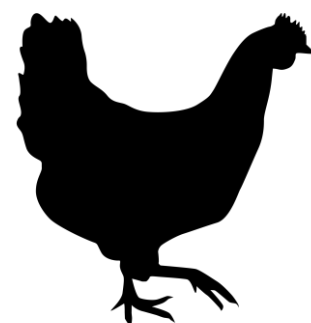
Rappeler notre animal en croisant des promeneurs, vélos, joggeurs ou randonneurs, ou autres gardiens d'animaux.

Prendre soin de remettre la laisse en rencontrant des personnes ayant peur des chiens, Ramasser les déjections de notre fidèle ami surtout quand cela se produit dans nos rues.

Depuis 2006, tout propriétaire d'oiseaux est tenu de le déclarer à la mairie de sa commune : "Tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux. (Arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire) (Source : code rural).

L'élevage de volailles est autorisé pour tous, si ça reste élevage d'agrément !

Nous vous rappelons que vos poules ou autres ne doivent pas sortir de votre propriété, que ce soit pour se promener sur la voie publique ou pour picorer dans la pelouse du voisin.



(Source : Code civil, article 1243)

VOS COMMERCES AMBULANTS À BROMEILLES

Boulangerie de Briarres sur Essonne : tous les jours sauf le mercredi et dimanche (*dans tout le village*).

Poissonnerie : tous les jeudis (*sur la place du village*).

Epicerie : tous les jeudis (*sur la place du village*).

VOS ASSOCIATIONS À BROMEILLES

Le comité des fêtes : Président M. Jean Luc THOMAS

Club de l'Amitié : Présidente Mme Annie NAZE

Association de chasse : Président M. Daniel PERRONNET

Les Pimpons aux 400 cloches : Président M. Jérémy LLORENTE

Le club de Pétanques Bromeilloises : Président M. Thierry MOREAU

Le Souvenir Français : Président M. Jérémy LLORENTE

N'hésitez pas à prendre contact avec les associations, elles sont génératrices de dynamisme dans notre commune.

Note aux professionnels de la commune

Vous êtes artisans et votre société est basée sur la commune de Bromeilles. Nous vous proposons de faire un encart publicitaire dans chacune de nos parutions.

Comment faire ????? C'est très simple ; prenez contact avec Katell, notre secrétaire de Mairie, afin de lui transmettre par mail les références (carte de visite format informatique) de votre entreprise.

Mettons ensemble en avant le dynamisme de notre commune !!!!

Environnement

SITOMAP : faites bien attention à trier vos déchets, les contrôles du SITOMAP sont fréquents et si le tri n'est pas correct, votre container ne sera pas ramassé. Par ailleurs, les agents du SITOMAP ne prennent pas les sacs mis à côté des poubelles et ne relèvent pas les poubelles autres que les bacs autorisés.

Horaires des Déchèteries :

Puiseaux : Lundi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 ; Mercredi : 13h30 – 17h00 ;
Jeudi: 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 ; Samedi: 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

Malesherbes : Lundi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 ; Mercredi 13h30 – 17h00 ; Vendredi
8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 ; Samedi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

LOI LABBÉ du 6 Février 2014 : les produits phytosanitaires n'étant plus d'actualité, continuons de désherber nos pas de porte.



Le composteur, soit totalement fermé soit avec des ouvertures latérales, peut être acheté ou « autoconstruit ». Il est **fait de bois, de plastique ou encore de métal**. Fini les nombreux allers-retours à la déchèterie ! Transformez les déchets en compost. Et vous obtiendrez un engrais de qualité.

Le SITOMAP vous aide pour l'achat d'un composteur :

L'aide au compostage du SITOMAP se traduit par le versement d'une subvention à hauteur de :

20€ pour un composteur d'un volume inférieur à 400 Litres,

25€ pour un composteur d'un volume supérieur ou égal à 400 Litres.

Le nombre de composteur subventionné est limité à un par foyer. Les foyers dotés d'un composteur lors de la précédente opération (2011) ne pourront prétendre au versement d'une subvention. De plus, sans mention du volume sur la pièce d'achat, la subvention attribuée sera de 20 €.

Pour obtenir cette subvention:

Vous pouvez faire parvenir au SITOMAP les pièces suivantes

Une facture d'achat acquittée,

Un justificatif de domicile (taxe foncière ou d'habitation),

Un RIB (pour le versement de la subvention par mandat administratif).

La subvention sera versée dans la limite des frais que vous aurez engagés directement sur votre compte par mandat administratif via le trésor public.

Vous souhaitez organiser un évènement familial ou simplement un rassemblement convivial, notre salle des fêtes toute neuve est à votre disposition.

Tarifs location de la salle polyvalente :

Bromeillois : 120 €

Personnes extérieures : 200 €

En plus du tarif demandé, une caution de 300 € est requise pour la location ainsi qu'une caution de 30 € pour ménage non fait. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du **Trésor Public**.

Réservation auprès de notre secrétaire de mairie :

Tél : 02.38.33.61.91

Courriel :

mairie-bromeilles@wanadoo.fr

Les locations reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Communauté de communes PITHIVERAIS GATINAIS

ACCUEIL :

Adresse : 3 bis rue des déportés 45340 BEAUNE LA ROLANDE

Téléphone : 02.38.33.92.68

Site internet : www.pithiveraisgatinais.fr

Adresse électronique : accueil.beaunois@pithiveraisgatinais.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

SPANC : Monsieur Laurent WEBER – spanc@pithiveraisgatinais.fr

SOCIAL : L'Assistant social reçoit sur rendez-vous uniquement (02.38.33.92.68)

À Beaune la Rolande les lundis et mardis de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, les mercredis de 9h à 12h

À Puiseaux les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Au Malesherbois les jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

Vous pourrez retrouver tous les services et formulaires en ligne en vous connectant sur le site de Bromeilles, un lien vers la communauté de commune y est disponible :

<https://www.bromeilles.fr>

AADPA aide à domicile de Puiseaux

Vous souhaitez rester chez vous le plus longtemps possible ????

Nous vous proposons nos services !!!

Faire les courses	Passer du temps avec vous	Aide aux tâches domestiques
Aide à la toilette	Promenade	rendez-vous médicaux
	Portage de repas à domicile	Téléassistance

Ce sont autant de services que nous pouvons vous rendre afin d'alléger votre quotidien.

Contact :

Adresse : Mairie
45390 PUISEAUX
BP : 01

Mail :
aadpa.puiseaux@wanadoo.fr

Téléphone : 02.38.33.55.07

HORAIRES :

Du lundi au vendredi :

8h45 à 12h00

13h45 à 17h00

SUR RENDEZ-VOUS

Interlocuteur(s) :

- BLOT Valérie - Responsable
- TOURAINE Michel - Président
- GRAPPERON Marcelle – Trésorière

Secteurs d'intervention : Canton de Puiseaux:(Augerville la Rivière, Aulnay la Rivière, Boësses, Briarres sur Essonne, Bromeilles, Desmonts, Dimancheville, Echilleuses Grangermont, La Neuville sur Essonne, Ondreville sur Essonne, Orville, Puiseaux)

Les Nouvelles Bromeilloises, journal d'informations municipales de Bromeilles, place de la mairie, 45390 BROMEILLES. Directeur de publication J.L THOMAS Réalisation F. RICHARD. Photos et concept Mairie de BROMEILLES

Edition spéciale Mars 2022 Imprimée à 100 exemplaires par nos soins

